



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport d'inspection - installation electrique domestique	RI/IRI6	<u>xistante</u>	
N° de rapport 25/16 0 7 11/05			
Concerne			
Demandeur: CelTI Colored - SelliNC			
Personne sur place :			
Adresse de la visite : Places Gand forces 1 - 6940 DURBUY			
Date de visite: MOJAL Date d'émission: MAJAL Références client: MO			
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 276 bis et dérogations 271 bis □ 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
<u>Description de l'installation visitée</u> :			
Tension d'utilisation : A □3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	mbre de circu	its terminaux : <	-0
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		V	
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	\mathcal{X}		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	- /		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		- 1
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		1
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Ω, , , ΜΩ		X	
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl. Manquements / Notes :			
Absence de plan elakique de l'installation.			
Voltures lik espaces Vaccouts Elous le coffet.			
I do Volley d'isolement for refort à la Terre est			
and a series			
Conclusion of de ter on me. I much le got de e, SHI, Conce			
☐ L'installation électrique est conforme aux preseriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			
Conclusion: L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité p au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa de l'inspecteur. Nom et visa du demandeur pour réception :			
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.			
Nom et visa de l'inspecteur			
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL, CUFFARO WWW.certigreen.be	ĺ		1
T41 0//1/300:100	,		8
Domenico Tel. 047 17			1/2

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vináve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be